

Lille, le 31 janvier 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**ACTION LOGEMENT ET LA METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE
S'ENGAGENT A MIEUX REpondre AUX BESOINS EN LOGEMENT DES SALARIES**

Frédéric ROUSSEL et Jean-François DUFLO, respectivement Président et Vice-président du Comité régional Action Logement Hauts-de-France, et Bernard HAESEBROECK, Vice-président de la Métropole Européenne de Lille (MEL) en charge du Logement et de l'Habitat, ont signé le 31 janvier 2018 une convention de partenariat destinée à mieux répondre aux besoins en logement des salariés et des personnes en accès à l'emploi et de contribuer à l'attractivité du territoire métropolitain ainsi qu'à l'équilibre social du territoire.

Le logement constitue une des priorités du projet de la Métropole Européenne de Lille. Son programme local de l'habitat (PLH) est établi pour la période 2012-2018, selon 4 axes : construire plus, promouvoir un habitat plus mixte, plus durable et plus solidaire. Cela se traduit concrètement par un objectif de construction ambitieux de 6 000 logements par an, avec un accompagnement important de la MEL en faveur du logement social et de l'accèsion à prix abordable, une politique active en faveur de l'amélioration de l'habitat existant et l'affirmation d'un droit au logement pour tous inscrit dans la convention intercommunale d'équilibre territorial (CIET).

La MEL et Action Logement s'engagent à développer une connaissance partagée des besoins en logement des salariés en conduisant en 2018 une étude sur les besoins emploi-logement dans l'agglomération. Elle permettra d'orienter les politiques locales conduites sur l'évolution de l'offre résidentielle et l'équilibre social du territoire.

La convention renforce trois champs majeurs d'intervention conjointe de la MEL et d'Action Logement :

- La production de 2300 logements sociaux par an, largement financée par les deux parties prenantes, avec une attention particulière portée à la qualité des projets, à leur localisation et à la nature des logements développés
- L'amélioration des logements locatifs privés, en favorisant le dispositif de conventionnement permettant aux propriétaires bailleurs de bénéficier d'aides et de prêts aux travaux en contrepartie d'un plafonnement des loyers
- Une concertation plus étroite pour les attributions de logement sociaux, pour lesquels Action Logement et les collectivités disposent de contingents de réservation : il s'agira de mieux satisfaire les demandes de logements des salariés en tenant compte des orientations territoriales en matière d'équilibre social.

A PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 60 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales. Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 500 filiales immobilières dont 70 ESH et un patrimoine d'un million de logements sociaux et intermédiaires. Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

Plus d'informations sur : www.actionlogement.fr - @ActionLogement

A PROPOS DE LA MEL

Au service des 90 communes qui la composent, la Métropole Européenne de Lille agit au quotidien pour 1,2 million d'habitants. Elle est compétente dans les domaines essentiels suivants : transport, logement, économie, espace public et voirie, aménagement et urbanisme, politique de la ville, eau, assainissement, déchets ménagers, accessibilité handicap, nature et cadre de vie, culture, sport, tourisme, crématoriums.

Le Conseil de la Métropole, présidé par Damien Castelain depuis le 18 avril 2014, est composé de 184 membres élus au suffrage universel direct pour 6 ans.

Plus d'informations sur : www.lillemetropole.fr - @MEL_Lille

CONTACTS PRESSE

Action Logement

Communication Hauts-de-France : Christine BASSANI : 03 28 33 03 22 - christine.bassani@actionlogement.fr

Métropole Européenne de Lille

Clarisse NEVEU - Attachée de presse - 03 20 21 65 88 cneveu@lillemetropole.fr